



Plan d'études cadre École supérieure ES de la filière de formation

## «Management textile et mode»

**Manager diplômée en textile et mode ES**

**Manager diplômé en textile et mode ES**

Organe responsable

Schweizerische Textilschule Genossenschaft

Approuvé par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI):

## **Bases**

Le présent plan d'études cadre constitue, avec la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) du 13 décembre 2002, l'ordonnance sur la formation professionnelle (OFPr) du 19 novembre 2003 et l'ordonnance concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (OCM ES) du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) du 11 septembre 2017, le fondement juridique pour la reconnaissance de la filière de formation «Management textile et mode».

L'approbation du plan d'études cadre devient caduque si le renouvellement de l'approbation du plan d'études cadre n'est pas demandé au SEFRI dans les sept ans suivant l'approbation (art. 9 OCM ES). Dans le cadre du renouvellement, l'organe responsable contrôle l'actualité du plan d'études cadre et le soumet, le cas échéant, à une révision partielle ou totale. L'organe responsable doit s'assurer que les évolutions économiques, technologiques et didactiques sont prises en considération.

Le programme d'études cadre a été élaboré par l'organe responsable, Schweizerische Textilschule Genossenschaft, en collaboration avec les prestataires de formation.

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Organe responsable du plan d'études cadre .....</b>	<b>5</b>
1.1	Composition et forme juridique .....	5
1.2	Adresse .....	5
<b>2</b>	<b>Titre .....</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>Positionnement .....</b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b>Profil professionnel et compétences opérationnelles .....</b>	<b>8</b>
4.1	Profil professionnel «Management textile et mode» .....	8
4.2	Vue d'ensemble des compétences opérationnelles .....	11
4.2.1	Compétences interprofessionnelles .....	11
4.2.2	Compétences opérationnelles spécifiques au champ professionnel pour la filière de formation «Management textile et mode» .....	13
4.2.1	Compétences opérationnelles spécifiques à la branche pour la filière de formation «Management textile et mode» .....	15
<b>5</b>	<b>Niveau d'exigence.....</b>	<b>17</b>
5.1	Niveau d'exigence des compétences interprofessionnelles .....	18
5.1.1	A1: concevoir les processus de management et en prendre la responsabilité.....	18
5.1.2	A2: utiliser des méthodes de résolution des problèmes et de développement de l'innovation avec efficacité .....	19
5.1.3	A3: planifier, diriger, exécuter et évaluer des projets .....	19
5.1.4	A4: communiquer d'une manière efficace et adaptée à la situation.....	20
5.1.5	A5: réfléchir à son développement personnel et le faire progresser .....	21
5.2	Niveau d'exigence des compétences opérationnelles professionnelles spécifiques.....	22
5.2.1	B6: coordonner la conception des produits et des assortiments .....	22
5.2.2	B7: coordonner les analyses de marché et les concepts de distribution .....	22
5.2.3	B8: gérer le commerce international des biens et des services.....	23
5.2.4	B9: organiser la gestion des données .....	24
5.3	Niveau d'exigence des compétences opérationnelles spécifiques à la branche.....	24
5.3.1	C10: décider et agir avec pertinence dans la branche du textile .....	24
<b>6</b>	<b>Formes de formations proposées et heures de formation .....</b>	<b>26</b>
6.1	Formes de formations proposées .....	26
6.2	Répartition des heures de formation.....	26
6.2.1	Répartition des heures de formation sur les domaines de compétences .....	26
6.2.2	Répartition des heures de formation sur les composantes scolaires et pratiques de la formation .....	27
<b>7</b>	<b>Conditions d'admission .....</b>	<b>31</b>
7.1	Bases.....	31
7.2	Admission aux filières de formation avec CFC correspondant (3600 heures de formation) .....	31
7.3	Admission aux filières de formation sans CFC correspondant (5400 heures de formation).....	32
7.4	Admission sur dossier .....	32
7.5	Prise en compte des acquis .....	32
<b>8</b>	<b>Coordination entre les composantes scolaires et pratiques de la formation.....</b>	<b>34</b>
<b>9</b>	<b>Procédure de qualification .....</b>	<b>36</b>
9.1	Procédure de qualification finale.....	36
9.2	Règlement d'études.....	36

<b>10</b>	<b>Dispositions finales</b> .....	<b>37</b>
10.1	Abrogation du précédent plan d'études cadre «Économie textile» .....	37
10.1.1	Dispositions transitoires .....	37
10.1.2	Titre .....	37
10.2	Entrée en vigueur .....	37
<b>11</b>	<b>Édition</b> .....	<b>38</b>

# **1 Organe responsable du plan d'études cadre**

## **1.1 Composition et forme juridique**

L'organe responsable est Schweizerische Textilfachschule Genossenschaft.

L'organe responsable est chargé de l'élaboration du plan d'études cadre et de son examen périodique conformément à l'ordonnance du DEFR concernant les conditions minimales de reconnaissance des filières de formation et des études postdiplômes des écoles supérieures (OCM ES).

## **1.2 Adresse**

Schweizerische Textilfachschule Genossenschaft

Hallwylstrasse 71

8004 Zürich

Tél.: 044 360 41 51

info@stf.ch, www.stf.ch

## 2 Titre

Les prestataires de formation proposant une filière de formation ES en «Management textile et mode» reconnue sont en droit de décerner le titre suivant protégé au niveau fédéral:

<i>Allemand</i>	<i>Français</i>	<i>Italien</i>
dipl. Textil- und Fashionmanagerin HF	Manager diplômée en textile et mode ES	Manager del tessile e della moda dipl. SSS
dipl. Textil- und Fashionmanager HF	Manager diplômé en textile et mode ES	Manager del tessile e della moda dipl. SSS

### Traduction anglaise

La traduction anglaise applicable (ci-dessous) est mentionnée dans les suppléments au diplôme. Il ne s'agit toutefois pas d'un titre protégé. Il se lit comme suit:

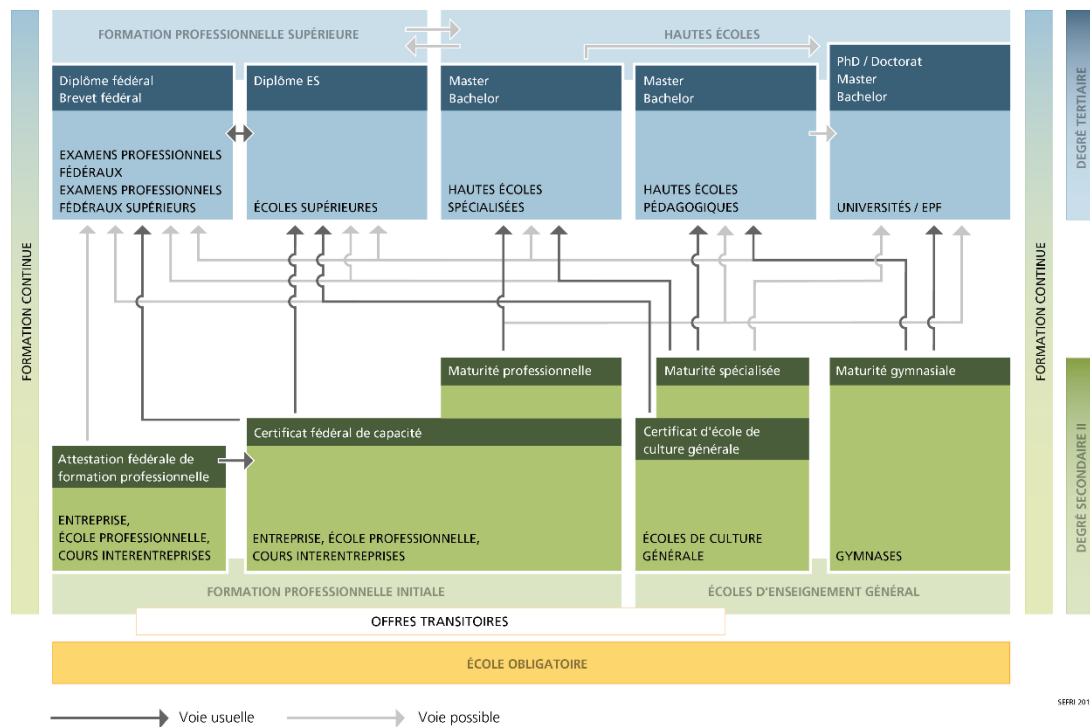
Advanced Federal Diploma of Higher Education in Textile and Fashion Management

### 3 Positionnement

De degré tertiaire, la filière de formation ES «Management textile et mode» fait suite au degré secondaire II.

Les filières de formation auprès d'écoles supérieures reconnues au plan fédéral relèvent, avec les examens fédéraux, du domaine de la formation professionnelle supérieure et constituent, avec les hautes écoles, le degré tertiaire du système de formation suisse.

La formation présente un lien important avec le marché du travail et inculque des compétences permettant aux diplômés d'endosser de manière autonome des responsabilités techniques et managériales dans leur domaine. À la différence des examens fédéraux, les filières de formation ES présentent une orientation plus large et plus généraliste. Les filières de formation ES s'adressent essentiellement aux diplômés du degré secondaire II titulaires d'un certificat fédéral de capacité correspondant. Les conditions d'admission sont formulées explicitement au chapitre 7 du présent plan d'études cadre.



SFRRI 2019

## 4 Profil professionnel et compétences opérationnelles

### 4.1 Profil professionnel «Management textile et mode»

#### Domaine de travail et contexte

Les Managers diplômés en textile et mode ES<sup>1</sup> sont actifs dans des entreprises de la branche du textile, de l'habillement, de la mode et du lifestyle. Dans ce contexte, ils travaillent sur les marchés nationaux et internationaux, notamment dans le domaine des études des marchés, des tendances et des matériaux, dans la gestion des produits, des catégories et des marques, dans la vente et le marketing, ou encore dans le secteur des marchés publics.

Différents modèles d'affaires intégratifs existent dans ce secteur dynamique. De plus, avec la numérisation rapide des marchés, de nouveaux domaines professionnels sont créés à un rythme élevé, dans lesquels les Managers diplômés en textile et mode ES mènent à bien des activités pertinentes. Grâce à leurs compétences en matière de textile et d'économie d'entreprise, ils interviennent partout où les solutions innovantes et l'action économique sont importantes.

Les Managers diplômés en textile et mode ES planifient, organisent et contrôlent l'introduction, la commercialisation et le cycle de vie des produits textiles, des produits de lifestyle ainsi que des solutions et des services liés au textile. Dans ce contexte, ils tiennent compte des aspects économiques, écologiques et sociaux de la direction d'entreprise et prennent des décisions économiquement durables. Ils assurent les processus de développement, organisent la conception des produits et des assortiments, coordonnent les concepts de distribution et sont responsables de la gestion des chiffres clés et des données, gèrent le commerce (international) des biens et des services et sont responsables de l'assurance qualité.

Au nombre de leurs interlocuteurs importants figurent tant des consommateurs finaux que des partenaires B2B (fournisseurs, commerçants, agences, entreprises de logistique), des associations, des écoles professionnelles et des hautes écoles.

Les champs d'activité d'importance sont:

- Industrie du lifestyle et des produits de luxe, entre autres dans les domaines suivants: mode, habillement, articles de plein air, lingerie, vêtements de travail et articles de sport
- Industrie de l'aménagement intérieur, du design et de l'ameublement
- Économie technique géotextile et médicotextile
- Secteur des services et des prestations
- Entreprises des secteurs de la fabrication d'accessoires, de chaussures et d'articles en cuir
- Entreprises de sous-traitance pour le secteur de la mobilité

---

<sup>1</sup> Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.



## **Exercice de la profession**

La branche du textile, de l'habillement, de la mode et du lifestyle exige une vitesse de réaction toujours plus rapide dans tous les processus de la chaîne de création de valeur. Dans le champ de tension vital entre les besoins, la création, l'approvisionnement, la production, la vente et la réintroduction dans le cycle de vie du produit, les Managers diplômés en textile et mode ES font preuve de créativité, de savoir-faire et d'un œil sûr pour l'analyse des données.

Grâce à leurs compétences en matière de textile, d'économie d'entreprise et de technologies de l'information, ils s'engagent en tant qu'experts pour des créations physiques et numériques innovantes et les mettent sur le marché de manière créative.

Figurent au nombre de leurs activités:

- Gestion stratégique et opérationnelle des produits et des assortiments
- Coordination du marketing et des ventes pour le succès sur le marché d'un produit ou d'un service textile, lié au textile ou virtuel
- Planification, développement, surveillance, adaptation du commerce international de biens et de services ou de solutions, en tenant compte de tous les facteurs d'influence et de la réglementation
- Évaluation économique de techniques des procédés diverses et toujours nouvelles
- Gestion du personnel et des unités de l'entreprise

Les Managers diplômés en textile et mode ES opèrent sur les marchés internationaux. La connaissance des langues étrangères et la compréhension des autres cultures sont tout aussi importantes que l'affinité pour les voyages.

De nombreux processus dans le domaine des achats ou autour de la gestion des biens et des données, ainsi que dans le domaine de la vente ou du service à la clientèle, sont assistés par logiciel. Cela exige qu'ils s'intéressent et soient ouverts aux technologies de l'information nouvelles et innovantes et aux changements technologiques.

Les Managers diplômés en textile et mode ES travaillent à l'échelle internationale et de manière interdisciplinaire dans des entreprises de la branche en rapide évolution du textile, de l'habillement, de la mode et du lifestyle. Ils sont toujours au fait de ce qui se passe et identifient rapidement les nouvelles tendances, technologies ou exigences du marché. Par conséquent, ils apportent avec eux une ouverture au changement ainsi qu'à la réflexion et au développement personnel continu. Ils se procurent et commercialisent activement des produits en acquérant de nouveaux fournisseurs, en prospectant des clients potentiels et en cultivant leur réseau.

Sur la base de leurs connaissances théoriques combinées à leurs expériences pratiques, les Managers diplômés en textile et mode ES améliorent en permanence leur aptitude à fournir les produits et solutions textiles désirés au client final au bon moment, sous la bonne forme d'exécution et dans la bonne quantité. Ce faisant, ils prêtent attention à la rentabilité, à la légalité, à la durabilité, à l'éthique et à la transparence. Ils assument un niveau élevé de responsabilité pour la marche des affaires et prennent en permanence des décisions conceptuelles et stratégiques pour l'introduction réussie de biens ou de services sur le marché.

Les Managers diplômés en textile et mode ES appartiennent habituellement à la catégorie des cadres spécialisés ou des cadres spécifiques de la direction. Ils sont en général actifs au

sein de la direction des services, de la direction des unités ou de la direction de l'entreprise. Certains osent franchir le pas du travail indépendant en exploitant une idée commerciale innovante et fondent une entreprise.

### **Contribution à la société, à l'économie, à la nature et à la culture**

Dans la branche du textile, de la mode et du lifestyle, les Managers diplômés en textile et mode ES apportent une contribution essentielle tout au long de la chaîne de création de valeur. Dans la branche, ils sont responsables de la qualité élevée des produits textiles et des services liés au textile, d'une part, et ils contribuent, en tant que travailleurs spécialisés bien formés, à la force d'innovation, d'autre part. Leur éthique professionnelle englobante les engage à adopter une approche responsable des questions de gestion durable, d'économie circulaire et de responsabilité sociale. Ils assument ainsi, dans un marché global, la responsabilité d'une production et d'un commerce respectueux du climat, de l'écologie, de la société et de l'économie, et ils s'engagent en faveur d'une utilisation sobre de la nature et des ressources environnementales.

## 4.2 Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

### 4.2.1 Compétences interprofessionnelles

A1	<b>Concevoir les processus de management et en prendre la responsabilité</b>	A1.1 Évaluer les processus d'affaires de l'entreprise de manière responsable, en tenant compte des principes juridiques ainsi que des réglementations et des normes relatives à l'environnement de travail et aux produits	A1.2 Vérifier les processus et soumettre des propositions d'amélioration convaincantes aux décideurs	A1.3 Contribuer à la conception, au soutien et à la mise en œuvre des processus de transformation dans le domaine des nouveaux modèles d'affaires, des réorganisations ou des innovations en matière de processus d'affaires	A1.4 Mener des réflexions sur le travail en équipe et l'optimiser
		A1.5 Exercer et façonner un rôle de leader selon les organisations hiérarchiques et matricielles	A1.6 Identifier les conflits interpersonnels et les situations individuelles difficiles, en discuter et participer à la recherche constructive de solutions	A1.7 Concevoir la communication et la collaboration en tenant compte des questions de genre pertinentes, de la diversité et des réalités interculturelles	A1.8 Stimuler la motivation au sein de l'équipe et amener celle-ci à des performances de haut niveau
A2	<b>Utiliser des méthodes de résolution des problèmes et de développement de l'innovation avec efficacité</b>	A2.1 Concevoir les processus d'innovation avec méthode	A2.2 Identifier et analyser les problèmes en tenant compte de la pensée en réseau	A2.3 Identifier et analyser les causes d'un problème	A2.4 Développer des solutions créatives à des problèmes complexes où interviennent des facteurs d'influence imbriqués

		A2.5 Appliquer des méthodes appropriées de prise de décision fondées sur l'analyse des critères et de l'argumentation	A2.6 Élaborer des ébauches de solution globales qui tiennent compte d'aspects techniques, sociaux, sociétaux, éthiques, écologiques et économiques	A2.7 Utiliser les sources d'information et les réseaux de connaissances de manière critique et réflexive	
A3	Planifier, diriger, exécuter et évaluer des projets	A3.1 Planifier des projets de façon autonome jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être réalisés	A3.2 Initier, déléguer et contrôler les projets et le portefeuille de projets en fonction des objectifs et des résultats, en veillant à pratiquer une communication cohérente et transparente	A3.3 Considérer les facteurs s'influençant mutuellement et anticiper les changements imprévus	A3.4 Prendre en compte les facteurs de réussite, le travail en équipe, la planification des ressources, l'impact environnemental et la maîtrise des coûts et en assumer la responsabilité
		A3.5 Effectuer une analyse des risques et des parties prenantes et tenir compte des résultats dans la planification	A3.6 Faire preuve d'initiative et de créativité dans la conception de projets et de volontarisme lors de l'exécution	A3.7 Agir de façon collaborative au sein de l'équipe dans les projets interdisciplinaires	
A4	Communiquer d'une manière efficace et adaptée à la situation	A4.1 Communiquer de façon cohérente, transparente et claire à l'oral comme à l'écrit	A4.2 Susciter l'intérêt des destinataires et communiquer de manière crédible et convaincante	A4.3 Sélectionner la quantité et la qualité des informations en fonction des destinataires et, sur cette base, déterminer le type d'informations	A4.4 Présenter les résultats du travail à l'aide d'éléments médiatiques et rhétoriques adaptés au groupe cible
		A4.5 Utiliser et établir les technologies de l'information et de la communication (TIC) avec professionnalisme	A4.6 Rédiger des rapports de façon professionnelle et compréhensible pour les destinataires	A4.7 Dans le quotidien professionnel, communiquer oralement et par écrit en anglais au niveau B1	

<b>A5</b>	<b>Réfléchir à son développement personnel et le faire progresser</b>	A5.1 Évaluer régulièrement ses propres compétences quant aux exigences professionnelles et en déduire le besoin d'apprentissage	A5.2 Acquérir de nouvelles connaissances au moyen de méthodes appropriées et réaliser une formation continue proche de l'emploi	A5.3 Évaluer, adapter et intégrer les nouvelles technologies de manière critique et réflexive	A5.4 Développer ses propres compétences dans le domaine numérique en continu
		A5.5 Réfléchir à sa propre façon de penser, de sentir et d'agir et mettre en œuvre des mesures de développement personnel appropriées			

#### 4.2.2 Compétences opérationnelles spécifiques au champ professionnel pour la filière de formation «Management textile et mode»

<b>B6</b>	<b>Coordonner la conception des produits et des assortiments</b>	B6.1 Lancer des produits, des assortiments et des collections sur le marché	B6.2 Planifier et mettre en œuvre les processus saisonniers	B6.3 Développer et concrétiser de nouvelles idées de solutions virtuelles, de produits et de services textiles et liés au textile	B6.4 Sauvegarder, développer et gérer les données sur les produits
		B6.5 Mettre en œuvre la rentabilité du portefeuille des produits et des assortiments en tenant compte des objectifs financiers de l'entreprise	B6.6 Coordonner et assurer l'assurance qualité et le développement de la qualité	B6.7 Coordonner les exigences écologiques et sociales et veiller à leur respect	

<b>B7</b>	<b>Coordonner les analyses de marché et les concepts de distribution</b>	B7.1 Analyser et surveiller le marché et les parties prenantes	B7.2 Poser un regard critique sur les objectifs de marketing stratégiques de l'entreprise et diriger leur mise en œuvre	B7.3 Observer les mégatendances, identifier les tendances, filtrer les informations pertinentes et créer des concepts appropriés en fonction des besoins spécifiques des groupes cibles	B7.4 Analyser les données du marché et les chiffres clés internes, établir une prévision et en déduire et mettre en œuvre des mesures appropriées
		B7.5 Développer en permanence des concepts «omnicanal» en tenant compte des dernières évolutions du marché	B7.6 Développer des concepts de communication et encadrer leur mise en œuvre	B7.7 Coordonner et animer des cours destinés aux collaborateurs et des formations consacrées à la vente	B7.8 Élaborer et mettre en œuvre des modèles d'affaires innovants pour fermer les cycles des matériaux
<b>B8</b>	<b>Gérer le commerce international des biens et des services</b>	B8.1 Définir la stratégie d'approvisionnement en tenant compte des éléments de rentabilité, de légalité, de durabilité, d'éthique et de transparence	B8.2 Identifier les fournisseurs potentiels et les introduire dans les processus de l'entreprise, en tenant compte des différences culturelles	B8.3 Contrôler, évaluer et optimiser en permanence la gestion des fournisseurs dans la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise	B8.4 Lancer, surveiller et adapter les processus de planification assistés par logiciel
		B8.5 Coordonner, mettre en œuvre et encadrer les audits chez les fournisseurs	B8.6 Mener des négociations de vente et induire des conclusions de contrat		

<b>B9</b>	<b>Diriger la gestion des données</b>	B9.1 Réaliser la gestion des chiffres clés sur la base des systèmes de gestion des données	B9.2 Développer, mettre en œuvre et surveiller les activités de promotion des ventes	B9.3 Garantir le suivi des clients, en tenant compte de la différence entre clients réguliers et clients clés	B9.4 Saisir le comportement d'achat et l'expérience client à l'aide des données CRM et en déduire les activités des clients

#### 4.2.1 Compétences opérationnelles spécifiques à la branche pour la filière de formation «Management textile et mode»

<b>C10</b>	<b>Décider et agir avec pertinence dans la branche du textile</b>	C10.1 Prendre des décisions responsables dans le champ de tension entre les besoins du marché, l'innovation et la durabilité	C10.2 Réaliser l'intégration des nouvelles technologies tout au long de la chaîne de création de valeur de la branche du textile	C10.3 Intégrer les réglementations de la branche du textile dans les décisions	C10.4 Agir avec anticipation et sur un mode interdisciplinaire dans le rôle spécifique à chaque discipline des domaines de la technologie, de la conception ou de l'économie
		C10.5 Garantir la transparence de l'origine ainsi que des conditions écologiques et sociales tout au long de la chaîne de création de valeur globale	C10.6 Apporter une contribution ciblée à la réduction de l'impact environnemental, de la consommation d'énergie et de l'utilisation d'agents énergétiques fossiles tout au long de la chaîne de création de valeur globale	C10.7 Surveiller l'utilisation de matériel et de ressources naturelles et prendre des mesures pour la minimisation et le remplacement de substances nocives pour l'environnement et pour la fermeture de cycles des matériaux	C10.8 Aligner les activités sur les critères de durabilité sociale, économique et écologique ainsi que sur les directives éthiques

		<p><b>C10.9</b> Assumer la responsabilité et assurer la conception de la sécurité au travail, de la protection de l'environnement et de la protection de la santé des collaborateurs dans son domaine d'activité personnel en tant que responsable hiérarchique</p>	<p><b>C10.10</b> Percevoir l'importance de la sécurité des données et de l'informatique et la mettre en œuvre dans son propre champ d'action et en tant que supérieur</p>	<p><b>C10.11</b> Utiliser la terminologie propre à la branche et la communiquer dans un langage compréhensible pour les travailleurs spécialisés</p>	
--	--	---	---	--	--

## Légende

### **A: compétences interprofessionnelles**

Compétences transdisciplinaires générales qui s'appliquent à tous les domaines professionnels des écoles supérieures. Elles sont formulées en termes généraux, mais elles sont acquises dans le contexte du domaine de travail et de déploiement concerné.

### **B: compétences spécifiques au champ professionnel**

Compétences spécifiques qui concrétisent le profil professionnel d'un diplôme de niveau ES et dessinent les contours des compétences professionnelles de base.

### **C: compétences spécifiques à la branche**

Compétences transversales requises dans plusieurs filières de formation de la branche. Elles illustrent ce qui est spécifique à la branche.



## 5 Niveau d'exigence

Le niveau d'exigence à l'égard d'une compétence est défini par la complexité de la problématique à résoudre, la variabilité et l'imprévisibilité du contexte de travail, tout comme la responsabilité en matière de collaboration et de management. Les diplômés ES sont généralement en mesure d'analyser les problématiques et les défis, de les évaluer de manière adéquate et de les résoudre, respectivement de les relever avec des stratégies innovantes. Les compétences opérationnelles sont réparties en quatre niveaux d'exigence.

### **Niveau de compétences 1: novice**

Remplissent de façon autonome des exigences techniques; majoritairement des tâches récurrentes, dans un domaine d'activité clair et des structures stables; travail en équipe et sous la direction d'une instance.

### **Niveau de compétences 2: avancé**

Identifient et analysent de vastes tâches techniques dans un contexte de travail complexe et un domaine de travail changeant; dirigent en partie de petites équipes; mènent à bien les travaux de façon autonome, sous la responsabilité d'un tiers.

### **Niveau de compétences 3: action professionnelle**

Traitent de nouvelles tâches et problématiques complexes dans un environnement de travail imprévisible; endossent la responsabilité opérationnelle, planifient, agissent et évaluent de façon autonome.

### **Niveau de compétences 4: expertise**

Développent des solutions novatrices dans un champ d'activité complexe, anticipent les changements futurs et agissent de façon proactive; endossent une responsabilité stratégique et promeuvent les changements et les développements.

## 5.1 Niveau d'exigence des compétences interprofessionnelles

### 5.1.1 A1: concevoir les processus de management et en prendre la responsabilité

Les Managers diplômés en textile et mode ES travaillent sur la base de stratégies et d'objectifs définis par la direction. Ils sont souvent chargés de participer à l'élaboration des processus ou sont responsables de leur respect.

Par leur responsabilité professionnelle et directionnelle en tant que cadre inférieur ou moyen, ils participent directement au succès de l'entreprise.

Ils dirigent des équipes et des groupes de travail de composition souvent internationale et multiculturelle. Dans ce cadre, ils doivent jongler entre les hommes, la technique, l'organisation et donc aussi au milieu des exigences les plus diverses.

Il s'agit, d'une part, de parvenir à un travail de haute qualité et, d'autre part, de garantir la sécurité au travail, tout comme de mettre en œuvre les mesures, en considération des réglementations et des normes. Les ressources doivent être utilisées de façon rigoureuse et parcimonieuse et l'environnement ainsi que le climat doivent être protégés de manière responsable.

Les Managers diplômés en textile et mode ES développent des solutions et des concepts innovants et tournés vers l'avenir dans les domaines des processus d'entreprise et des processus d'affaires. Ils collaborent à des processus de transformation complexes et assument dans ce contexte une responsabilité à la fois opérationnelle et stratégique.

#### Compétences opérationnelles:

N°	Compétence opérationnelle	Niveau
A1.1	Évaluer les processus d'affaires de l'entreprise de manière responsable, en tenant compte des principes juridiques ainsi que des réglementations et des normes relatives à l'environnement de travail et aux produits	4
A1.2	Vérifier les processus et soumettre des propositions d'amélioration convaincantes aux décideurs	4
A1.3	Contribuer à la conception, au soutien et à la mise en œuvre des processus de transformation dans le domaine des nouveaux modèles d'affaires, des réorganisations ou des innovations en matière de processus d'affaires	3
A1.4	Mener des réflexions sur le travail en équipe et l'optimiser	3
A1.5	Exercer et façonner un rôle de leader selon les organisations hiérarchiques et matricielles	3
A1.6	Identifier les conflits interpersonnels et les situations individuelles difficiles, en discuter et participer à la recherche constructive de solutions	2
A1.7	Concevoir la communication et la collaboration en tenant compte des questions de genre pertinentes, de la diversité et des réalités interculturelles	3

A1.8	Stimuler la motivation au sein de l'équipe et amener celle-ci à des performances de haut niveau	2
------	---	---

### 5.1.2 A2: utiliser des méthodes de résolution des problèmes et de développement de l'innovation avec efficacité

Les Managers diplômés en textile et mode ES travaillent au sein d'équipes interdisciplinaires de composition diverse dans les domaines du développement, de la résolution des problèmes et de l'innovation.

Souvent confrontés à des problèmes inattendus relevant de l'économie d'entreprise, ils cherchent à identifier les causes et à trouver des solutions dans leur domaine d'activité, de façon systématique et créative.

Grâce à des méthodes appropriées de résolution des problèmes, de créativité et d'innovation, ils apportent une contribution importante au développement de l'entreprise et de ses produits ou prestations.

Les Managers diplômés en textile et mode ES élaborent des solutions créatives à des problèmes complexes. Ils conçoivent les processus d'innovation sous leur propre responsabilité, en tenant compte des aspects techniques, sociaux, sociétaux, éthiques, écologiques et économiques.

#### Compétences opérationnelles:

N°	Compétence opérationnelle	Niveau
A2.1	Concevoir les processus d'innovation avec méthode	3
A2.2	Identifier et analyser les problèmes en tenant compte de la pensée en réseau	3
A2.3	Identifier et analyser les causes d'un problème	3
A2.4	Développer des solutions créatives à des problèmes complexes où interviennent des facteurs d'influence imbriqués	4
A2.5	Appliquer des méthodes appropriées de prise de décision fondées sur l'analyse des critères et de l'argumentation	3
A2.6	Élaborer des ébauches de solution globales qui tiennent compte d'aspects techniques, sociaux, sociétaux, éthiques, écologiques et économiques	4
A2.7	Utiliser les sources d'information et les réseaux de connaissances de manière critique et réflexive	2

### 5.1.3 A3: planifier, diriger, exécuter et évaluer des projets

Le champ d'activité des Managers diplômés en textile et mode ES est composé de différents projets en plus des processus. En fonction du domaine de tâches, ils prennent part à des projets ou planifient et dirigent des projets de façon autonome.

Le monde des projets de technique textile se caractérise par sa complexité, ses incertitudes, sa volatilité et ses conflits d'objectifs. Dans ce contexte délicat, il est vital de prendre des décisions rationnelles sur la base d'informations pertinentes. Dans les

organisations matricielles, les Managers diplômés en textile et mode ES sont en mesure d'assumer les rôles les plus divers, qui vont de celui de mandant d'un projet à celui de collaborateur d'un projet, en passant par celui de chef de projet et de gestionnaire du portefeuille de projets.

Les Managers diplômés en textile et mode ES planifient, mettent en œuvre et évaluent des solutions innovantes dans le cadre de projets. Ils dirigent des équipes interdisciplinaires, font preuve d'initiative et de créativité. Ils apportent ainsi une contribution essentielle au développement de l'entreprise.

#### Compétences opérationnelles:

N°	Compétence opérationnelle	Niveau
A3.1	Planifier des projets de façon autonome jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être réalisés	3
A3.2	Initier, déléguer et contrôler les projets et le portefeuille de projets en fonction des objectifs et des résultats, en veillant à pratiquer une communication cohérente et transparente.	4
A3.3	Prendre en considération les facteurs s'influençant mutuellement et anticiper les changements imprévus	3
A3.4	Prendre en compte les facteurs de réussite, le travail en équipe, la planification des ressources, l'impact environnemental et la maîtrise des coûts et en assumer la responsabilité	4
A3.5	Effectuer une analyse des risques et des parties prenantes et tenir compte des résultats dans la planification	2
A3.6	Faire preuve d'initiative et de créativité dans la conception de projets et de volontarisme lors de l'exécution	3
A3.7	Agir de façon collaborative au sein de l'équipe dans les projets interdisciplinaires	3

#### 5.1.4 A4: communiquer d'une manière efficace et adaptée à la situation

Les Managers diplômés en textile et mode ES présentent des faisceaux de faits, des problématiques, des idées et des résultats à leurs supérieurs, devant un public spécialisé et à des profanes. L'effet et le succès sont tributaires d'une communication adaptée au groupe cible. Il est essentiel d'attirer l'attention et de susciter l'intérêt de l'auditoire à l'aide d'énoncés compréhensibles et, dans le rôle d'intervenants, d'être crédibles et de convaincre. Il est important d'utiliser des techniques et des méthodes appropriées pour préparer et transmettre les informations d'une manière adaptée en termes de qualité et de quantité.

En tant que Managers diplômés en textile et mode ES, ils parlent aussi bien le langage des diplômés d'une haute école que celui des travailleurs spécialisés. Ils sont régulièrement sollicités pour exprimer leur point de vue de spécialiste ou pour donner des consignes précises à des tiers et constituent ainsi un lien précieux entre la théorie et la pratique.

Les Managers diplômés en textile et mode ES communiquent les nouveaux faits et processus complexes de manière professionnelle et adaptée au groupe cible. Dans ce contexte, ils font un usage efficace des nouvelles technologies de communication.

**Compétences opérationnelles:**

N°	Compétence opérationnelle	Niveau
A4.1	Communiquer de façon cohérente, transparente et claire à l'oral comme à l'écrit	2
A4.2	Susciter l'intérêt des destinataires et communiquer de manière crédible et convaincante	3
A4.3	Sélectionner la quantité et la qualité des informations en fonction des destinataires et, sur cette base, déterminer le type d'informations	3
A4.4	Présenter les résultats du travail à l'aide d'éléments médiatiques et rhétoriques adaptés au groupe cible	3
A4.5	Utiliser et établir les technologies de l'information et de la communication (TIC) avec professionnalisme	3
A4.6	Rédiger des rapports de façon professionnelle et compréhensible pour les destinataires	3
A4.7	Dans le quotidien professionnel, communiquer oralement et par écrit dans la langue étrangère anglais au niveau B1	B1

**5.1.5 A5: réfléchir à son développement personnel et le faire progresser**

Les Managers diplômés en textile et mode ES travaillent dans un environnement caractérisé par des technologies et des exigences du marché en constante évolution. Cette dynamique exige une grande ouverture au changement et une volonté de s'engager dans un apprentissage continu informel, formel et non formel.

Les Managers diplômés en textile et mode ES identifient leurs besoins de développement personnel et professionnel. Ils prennent leurs responsabilités en se formant en permanence et de manière ciblée. Cela les prépare pour l'avenir et les met en capacité d'accomplir de nouvelles tâches complexes.

**Compétences opérationnelles:**

N°	Compétence opérationnelle	Niveau
A5.1	Évaluer régulièrement ses propres compétences quant aux exigences professionnelles et en déduire les besoins en termes de formation	2
A5.2	Acquérir de nouvelles connaissances au moyen de méthodes appropriées et réaliser une formation continue proche de l'emploi	2
A5.3	Évaluer, adapter et intégrer les nouvelles technologies de manière critique et réflexive	3
A5.4	Développer ses propres compétences dans le domaine numérique en continu	2
A5.5	Réfléchir à sa propre façon de penser, de sentir et d'agir et mettre en œuvre des mesures de développement personnel appropriées	3

## 5.2 Niveau d'exigence des compétences opérationnelles professionnelles spécifiques

### 5.2.1 B6: coordonner la conception des produits et des assortiments

Les Managers diplômés en textile et mode ES coordonnent la planification, le développement et la production de produits ou services textiles, liés au textile et virtuels, depuis l'idée jusqu'au client. Dans le cadre de ce processus, ils réagissent aux changements à court terme du marché et déclenchent les adaptations pertinentes.

Les Managers diplômés en textile et mode ES anticipent les changements du marché et agissent de manière proactive. Ils développent de nouveaux produits et services innovants et les mettent sur le marché de manière créative.

#### Compétences opérationnelles:

N°	Compétence opérationnelle	Niveau
B6.1	Lancer des produits, des assortiments et des collections sur le marché	4
B6.2	Planifier et mettre en œuvre les processus saisonniers	3
B6.3	Développer et concrétiser de nouvelles idées de solutions virtuelles, de produits et de services textiles et liés au textile	4
B6.4	Sauvegarder, développer et gérer les données sur les produits	1
B6.5	Mettre en œuvre la rentabilité du portefeuille des produits et des assortiments en tenant compte des objectifs financiers de l'entreprise	3
B6.6	Coordonner et assurer l'assurance qualité et le développement de la qualité	3
B6.7	Coordonner les exigences écologiques et sociales et veiller à leur respect	3

### 5.2.2 B7: coordonner les analyses de marché et les concepts de distribution

Les Managers diplômés en textile et mode ES développent des concepts de marketing et de distribution qui assurent le succès sur le marché d'un produit ou d'un service textile, lié au textile ou virtuel, dans toutes les formes de commerce physique ou électronique (e-commerce). Ce faisant, ils sont en mesure de réagir rapidement aux nouveaux besoins du marché et des clients.

Les Managers diplômés en textile et mode ES observent et analysent le marché en permanence. L'analyse du marché leur fournit des informations sur les différentes parties prenantes, notamment sur les tendances et les besoins spécifiques des groupes cibles. Ils comparent ces données avec les orientations stratégiques de l'entreprise et développent de nouveaux concepts de marketing et de distribution.

#### Compétences opérationnelles:

N°	Compétence opérationnelle	Niveau
B7.1	Analyser et surveiller le marché et les parties prenantes	3

B7.2	Poser un regard critique sur les objectifs de marketing stratégiques de l'entreprise et réaliser leur mise en œuvre	3
B7.3	Observer les mégatendances, identifier les tendances, filtrer les informations pertinentes et créer des concepts appropriés en fonction des besoins spécifiques des groupes cibles	4
B7.4	Analyser les données du marché et les chiffres clés internes, établir une prévision et en déduire et mettre en œuvre des mesures appropriées	3
B7.5	Développer en permanence des concepts «omnicanal» en tenant compte des dernières évolutions du marché	3
B7.6	Développer des concepts de communication et encadrer leur mise en œuvre	3
B7.7	Coordonner et animer des cours destinés aux collaborateurs et des formations consacrées à la vente	3
B7.8	Élaborer et mettre en œuvre des modèles d'affaires innovants pour fermer les cycles des matériaux	4

### 5.2.3 B8: gérer le commerce international des biens et des services

Les Managers diplômés en textile et mode ES veillent à ce que le produit désiré puisse être livré au client final au bon moment, sous la bonne forme d'exécution et dans la bonne quantité.

Ils développent et mettent en œuvre la stratégie d'approvisionnement de l'entreprise dans un environnement économique, juridique, social, écologique et culturel complexe. Dans ce contexte, ils assument une grande responsabilité stratégique et opérationnelle.

#### Compétences opérationnelles:

N°	Compétence opérationnelle	Niveau
B8.1	Définir la stratégie d'approvisionnement en tenant compte des éléments de rentabilité, de légalité, de durabilité, d'éthique et de transparence	4
B8.2	Identifier les fournisseurs potentiels et les introduire dans les processus de l'entreprise, en tenant compte des différences culturelles	4
B8.3	Contrôler, évaluer et optimiser en permanence la gestion des fournisseurs dans la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise	3
B8.4	Lancer, surveiller et adapter les processus de planification assistés par logiciel	3
B8.5	Coordonner, mettre en œuvre et encadrer les audits chez les fournisseurs	3
B8.6	Mener des négociations de vente et induire des conclusions de contrat	2

### 5.2.4 B9: organiser la gestion des données

Les Managers diplômés en textile et mode ES analysent et interprètent les chiffres clés et sont responsables de l'introduction, de la mise en œuvre et du contrôle des mesures nécessaires.

Ils développent des activités de promotion des ventes et les encadrent lors de leur mise en œuvre. Les Managers diplômés en textile et mode ES assument la responsabilité opérationnelle et planifient, agissent et évaluent de manière autonome.

#### Compétences opérationnelles:

N°	Compétence opérationnelle	Niveau
B9.1	Réaliser la gestion des chiffres clés sur la base des systèmes de gestion des données	3
B9.2	Développer, mettre en œuvre et surveiller les activités de promotion des ventes	3
B9.3	Garantir le suivi des clients, en tenant compte de la différence entre clients réguliers et clients clés	3
B9.4	Saisir le comportement d'achat et l'expérience client à l'aide des données CRM et en déduire les activités des clients	3

## 5.3 Niveau d'exigence des compétences opérationnelles spécifiques à la branche

### 5.3.1 C10: décider et agir avec pertinence dans la branche du textile

Les Managers diplômés en textile et mode ES sont au bénéfice d'une formation large et spécifique à la branche. Grâce à leurs compétences, ils exercent diverses fonctions dans des entreprises de production et de commerce nationales et internationales. Ils assument des responsabilités et des tâches de direction dans les entreprises. La connaissance des langues étrangères, la compréhension des cultures et des technologies de l'information, ainsi que l'ouverture au changement dans un monde numérisé, sont les prérequis importants d'une activité réussie. La branche du textile et de l'habillement est soumise à un grand nombre de réglementations avec lesquelles Managers diplômés en textile et mode ES doivent savoir composer. La forte dynamique de changement typique de la branche exige que le personnel spécialisé ait une bonne connaissance de l'ensemble de la chaîne textile.

En tant que spécialistes des solutions textiles, ils apportent une contribution essentielle, font preuve d'un grand engagement et assument des responsabilités. Ils travaillent au sein d'équipes de projet interdisciplinaires et internationales et coordonnent les processus entre la conception, la production et les ventes. Ils identifient les synergies entre l'extraction des matières premières, la fabrication des produits et leur commercialisation. Ils coordonnent les processus de production et les procédures logistiques, sont responsables de la fabrication des produits textiles et occupent différents postes dans le commerce de gros et de détail des textiles. Dans ce contexte, ils axent toujours leur action sur le marché et les clients. Ils flairent les tendances, analysent les données et identifient les potentiels de marché. Les Managers diplômés en textile et mode ES adoptent une perspective globale, nécessaire dans un contexte international.



Les Managers diplômés en textile et mode ES prennent des décisions responsables dans le champ de tension entre les besoins du marché, l'innovation, l'écologie et la sensibilité aux coûts. Lors de la sélection de nouvelles technologies de produits, ils tiennent compte de leur importance en termes de rentabilité et de compatibilité environnementale.

#### Compétences opérationnelles:

N°	Compétence opérationnelle	Niveau
C10.1	Prendre des décisions responsables dans le champ de tension entre les besoins du marché, l'innovation et la durabilité	3
C10.2	Réaliser l'intégration des nouvelles technologies tout au long de la chaîne de création de valeur de la branche du textile	3
C10.3	Intégrer les réglementations de la branche du textile dans les décisions	2
C10.4	Agir avec anticipation et sur un mode interdisciplinaire dans le rôle spécifique à chaque discipline des domaines de la technologie, de la conception ou de l'économie	3
C10.5	Garantir la transparence de l'origine ainsi que des conditions écologiques et sociales tout au long de la chaîne de création de valeur globale	3
C10.6	Apporter une contribution ciblée à la réduction de l'impact environnemental, de la consommation d'énergie et de l'utilisation d'agents énergétiques fossiles tout au long de la chaîne de création de valeur globale	3
C10.7	Surveiller l'utilisation de matériel et de ressources naturelles et prendre des mesures pour la minimisation et le remplacement de substances nocives pour l'environnement et pour la fermeture de cycles des matériaux	3
C10.8	Aligner les activités sur les critères de durabilité sociale, économique et écologique ainsi que sur les directives éthiques	3
C10.9	Assumer la responsabilité et assurer la conception de la sécurité au travail, de la protection de l'environnement et de la protection de la santé des collaborateurs dans son domaine d'activité personnel en tant que responsable hiérarchique	3
C10.10	Percevoir l'importance de la sécurité des données et de l'informatique et la mettre en œuvre dans son propre champ d'action et en tant que supérieur	2
C10.11	Utiliser la terminologie propre à la branche et la communiquer dans un langage compréhensible pour les travailleurs spécialisés	3

## 6 Formes de formations proposées et heures de formation

### 6.1 Formes de formations proposées

Les filières de formation peuvent être proposées sous une forme à plein temps ou en cours d'emploi.

Les filières de formation à plein temps, stage compris, durent au moins deux ans, les filières de formation en cours d'emploi au moins trois ans (cf. art. 29 al. 2 LFPr).

Pour les filières de formation suivantes, les nombres d'heures minimaux figurant ci-dessous s'appliquent, au sens de l'article 42 al. 1 OFPr:

- Pour les formations qui reposent sur un certificat fédéral de capacité dans le domaine correspondant aux études: 3600 heures de formation; dont au moins 2880 heures dispensées hors de la formation pratique.
- Pour les filières de formation qui ne reposent pas sur un certificat fédéral de capacité dans le domaine correspondant aux études: 5400 heures de formation; dont au moins 3600 heures dispensées hors de la formation pratique.

Les prestataires de formation peuvent définir des domaines d'approfondissement ou des spécialisations, avec une latitude de 10% au maximum des heures totales de la formation. Ceux-ci doivent être décrits dans le plan d'études de l'école, avec les compétences supplémentaires correspondantes. Le titre protégé reste inchangé.

### 6.2 Répartition des heures de formation

#### 6.2.1 Répartition des heures de formation sur les domaines de compétences

<i>Domaines</i>	<i>Quotas horaires</i>
Domaines de compétences A1-A5	30-40%
Domaines de compétences B6-B9	50-60%
Domaine de compétences C10	5-10%
Domaine d'approfondissement du prestataire de formation (option)	10% au max
<b>Total: consigne</b>	<b>100%</b>

## 6.2.2 Répartition des heures de formation sur les composantes scolaires et pratiques de la formation

Le présent plan d'études cadre distingue les composantes de formation suivantes:

### Cours en contact direct

<i>Description</i>	<i>Exemples</i>	<i>Indicateurs</i>
Encadrement analogique et numérique synchrone de classes, de groupes ou de personnes individuelles par des enseignants	Cours classique en présentiel Entreprise d'entraînement Groupes de travail encadrés Webinaires synchrones Encadrement assuré par voie analogique ou numérique de personnes individuelles ou de petits groupes Travaux de terrain encadrés Contrôle d'apprentissage formatif	Heures de travail attestables des enseignants avec les étudiants

### Apprentissage autonome encadré

<i>Description</i>	<i>Exemples</i>	<i>Indicateurs</i>
Tâches d'apprentissage confiées, qui doivent être exécutées par des personnes individuelles ou des groupes dans un cadre temporel prescrit	Exercices Définition de tâches Consignes de lectures préstructurées Tutoriels Vidéos interactives Mandats de recherche Devoirs de transfert Tâches de stage Tâches de terrain guidées	Définitions de tâches Ancrage curriculaire dans le plan d'études scolaire Liaison avec études en contact direct

**Apprentissage autonome individuel**

<i>Description</i>	<i>Exemples</i>	<i>Indicateurs</i>
Apprentissage individuel et autogéré dans le but d'atteindre les objectifs de la filière de formation	Préparation et suivi Préparations aux examens Heures d'apprentissage générales Travail centré sur les centres d'intérêt (approfondissement) Travaux de terrain autonomes	Heures d'apprentissage individuelles (temps consacré rapporté par les étudiants)

**Pratique**

<i>Description</i>	<i>Exemples</i>	<i>Indicateurs</i>
Pratique dans l'activité professionnelle correspondante	Activité pratique dans des domaines d'activité pertinents (taux d'occupation: au moins 50%)	Formation en cours d'emploi Concept de vérification par le prestataire de formation 720 heures au maximum imputables avec 3600 heures de formation ou 1800 heures au maximum imputables avec 5400 heures de formation

**Stages**

<i>Description</i>	<i>Exemples</i>	<i>Indicateurs</i>
Travail dans un environnement de travail réel ou axé sur la pratique, sous la surveillance de personnel spécialisé	Travaux pratiques accompagnés par du personnel spécialisé pour l'acquisition des compétences opérationnelles professionnelles Travaux pratiques dans des entreprises d'entraînement Travaux pratiques sur des projets Stage dans un environnement de travail réel	Formation à temps complet Concept de surveillance des entreprises de stage/places de stage/lieux de stage 720 heures au maximum imputables avec 3600 heures de formation ou 1800 heures au maximum imputables avec 5400 heures de formation

**Procédure de qualification**

<i>Description</i>	<i>Exemples</i>	<i>Indicateurs</i>
Contrôles sommatifs du succès de la formation et examens	Examens semestriels Examens intermédiaires Justificatifs de compétences Examens de diplôme Travaux de diplôme Travaux semestriels évalués	Travaux évalués; pertinence de la thèse de doctorat; mention dans les règlements d'examens et de diplômes avec des indications quantitatives (sans préparation à l'examen)

Les quotas horaires se répartissent comme suit sur les différentes composantes de formation scolaires et pratiques:

<i>Composantes de la formation</i>	<i>Avec CFC correspondant</i>		<i>Sans CFC correspondant</i>	
	<i>Heures de formation En cours d'emploi</i>	<i>Heures de formation Plein temps</i>	<i>Heures de formation En cours d'emploi</i>	<i>Heures de formation Plein temps</i>
<b>Cours en contact direct</b> Dont enseignement en présentiel sur le site	Au moins 1500  Au moins 500	Au moins 1500  Au moins 500	Au moins 1900  Au moins 700	Au moins 1900  Au moins 700
<b>Apprentissage autonome encadré</b>	Au moins 400	Au moins 400	Au moins 500	Au moins 500
<b>Apprentissage autonome individuel</b>	Au moins 200	Au moins 200	Au moins 300	Au moins 300
<b>Procédure de qualification</b>	Au moins 300	Au moins 300	Au moins 300	Au moins 300
<b>Total heures de formation sans pratique *</b>	Au moins 2880	Au moins 2880	Au moins 3600	Au moins 3600
<b>Pratique professionnelle et stages</b>				
<b>Pratique (en cours d'emploi, taux d'activité d'au moins 50%)</b>	720 au max		1800 au max	
<b>Stages</b>		720 au max		1800 au max
<b>Total consigne conformément à l'art. 3 OCM ES</b>	<b>Au moins 3600</b>	<b>Au moins 3600</b>	<b>Au moins 5400</b>	<b>Au moins 5400</b>

*\* Le total minimal de 2880 ou 3600 heures de formation doit être atteint. Les prestataires de formation sont libres de choisir les composantes de formation comportant davantage que le nombre d'heures de formation minimum spécifié.*

## 7 Conditions d'admission

### 7.1 Bases

Les prestataires de formation sont chargés de la procédure d'admission et règlementent celle-ci dans leur règlement d'études en tenant compte des bases légales (LFPr, OFPr, OCM ES et le présent PEC).

### 7.2 Admission aux filières de formation avec CFC correspondant (3600 heures de formation)

Pour la filière de formation «Management textile et mode», les formations professionnelles initiales ci-dessous sont considérées comme des domaines correspondant aux études. Cette liste mentionne les dénominations professionnelles actuelles.

Sont incluses les dénominations professionnelles de précédentes formations professionnelles initiales qui ont été renommées ou complétées dans le cadre d'une révision partielle (remaniement partiel d'une profession) ou totale (remaniement global d'une profession).

<i><b>Einschlägige berufliche Grundbildung mit EFZ</b></i>	<i><b>Formation professionnelle initiale avec CFC correspondant</b></i>	<i><b>Formazione professionale di base con AFC pertinente</b></i>
Detailhandelsfachfrau Detailhandelsfachmann	Gestionnaire du commerce de détail Gestionnaire du commerce de détail	Impiegata di commercio al dettaglio Impiegato di commercio al dettaglio
Gewebegealterin Gewerbegealter	Créatrice de tissu Créateur de tissu	Creatrice di tessuti Creatore di tessuti
Textiltechnologin Textiltechnologe	Technologue en textile Technologue en textile	Tecnologa tessile Tecnologo tessile
Bekleidungsgestalterin Bekleidungsgestalter	Créatrice de vêtements Créateur de vêtements	Creatrice d'abbigliamento Creatore d'abbigliamento
Raumausstatterin Raumausstatter	Tapissière-décoratrice Tapissier-décorateur	Tappezziiera-decoratrice Tappezziere-decoratore
Wohntextilgestalterin Wohntextilgestalter	Courtepointière Courtepointier	Decoratrice tessile Decoratore tessile
Schuhmacherin Schuhmacher	Cordonnière Cordonnier	Calzolaia Calzolaio
Fachfrau Leder & Textil Fachmann Leder & Textil	Artisane du cuir et du textile Artisan du cuir et du textile	Artigiana del cuoio e dei tessuti Artigiano del cuoio e dei tessuti
Kauffrau Kaufmann	Employée de commerce Employé de commerce	Impiegata di commercio Impiegato di commercio

Fachfrau Textilpflege Fachmann Textilpflege	Gestionnaire en entretien des textiles Gestionnaire en entretien des textiles	Gestrice della cura di tessili Gestore della cura di tessili
Mediamatikerin Mediamatiker	Médiamaticienne Médiamaticien	Mediamatica Mediamatico
Laborantin (Textil) Laborant (Textil)	Laborantine (Textile) Laborantin (Textile)	Laboratorista (Tessili) Laboratorista (Tessili)
Polydesignerin 3D Polydesigner 3D	Polydesigner 3D Polydesigner 3D	Decoratrice 3D Decoratore 3D

### 7.3 Admission aux filières de formation sans CFC correspondant (5400 heures de formation)

L'admission d'étudiants sans CFC dans le domaine correspondant aux études requiert au minimum un diplôme du degré secondaire II.

### 7.4 Admission sur dossier

Les prestataires de formation élaborent un concept «d'admission sur dossier» pour les candidats qui:

- a) pour les filières avec CFC correspondant aux études (3600 heures de formation): ne possèdent aucun CFC correspondant, mais peuvent démontrer une qualification équivalente à un CFC correspondant.
- b) pour les filières sans CFC correspondant aux études (5400 heures de formation): peuvent démontrer une qualification équivalente à un diplôme du degré secondaire II.

Le concept répond aux exigences suivantes:

- Liste des qualifications équivalentes, respectivement aux CFC correspondants ou aux diplômes du degré secondaire II
- Critères d'évaluation des équivalences
- Description de la procédure d'évaluation

Les «procédures d'admission sur dossier» doivent être documentées par écrit par les prestataires de formation et conservées pendant au moins cinq ans après le début de la formation.

### 7.5 Prise en compte des acquis

Les étudiants admis peuvent bénéficier d'une prise en compte des acquis. Les conditions minimales suivantes s'appliquent pour les prises en compte des acquis:

- Les acquis ont généralement été obtenus au niveau tertiaire.
- Les acquis ont été vérifiés de façon attestable par des prestataires de formation ou par des organes responsables d'examens.
- Les étudiants ont le devoir de fournir un justificatif.



- Le justificatif n'a pas plus de cinq ans ou il peut être prouvé que la qualification a été maintenue par une expérience professionnelle.
- Pour les étudiants titulaires d'une maturité professionnelle ou gymnasiale, les acquis peuvent être pris en compte dans le domaine des compétences opérationnelles A1-A5.

Les prestataires de formation élaborent un concept de prise en compte des acquis et décident du nombre d'heures créditables. Les étudiants doivent accomplir le processus de qualification finale, comme décrit dans le chapitre 9.1.

## 8 Coordination entre les composantes scolaires et pratiques de la formation

Les Managers diplômés en textile et mode ES sont directement préparés au marché du travail par l'intermédiaire d'une coordination concertée des parties de la formation scolaire et pratique. Grâce à leur capacité de mise en œuvre de leur savoir contextuel en physique et en technique pour résoudre des tâches pratiques, les Managers diplômés en textile et mode ES sont des professionnels très demandés sur le marché du travail.

À cet effet, les prestataires de formation organisent des exercices et des stages. Ceux-ci permettent, d'une part, d'approfondir et de compléter les compétences opérationnelles et, d'autre part, de réaliser le transfert pratique.

Les prestataires de formation exposent dans un concept didactique holistique comment ces processus sont intégrés de manière ciblée, accompagnés, analysés et évalués dans le cadre d'une procédure de qualification. Pour ce faire, ils recourent à des outils didactiques, tels que les études de cas, les situations authentiques, les instruments originaux, les travaux de laboratoire, les documents d'études, le journal d'études ou les rapports de stage. Le concept didactique est mis en œuvre de façon concrète dans le plan d'étude école.

Les prestataires de formation indiquent dans le concept didactique comment ils réalisent le transfert depuis et vers la pratique et comment ils réalisent la coordination entre les parties scolaires et pratiques. Le concept didactique contient au moins:

- La méthodologie de l'enseignement/apprentissage du prestataire de formation
- La collaboration et la coordination avec la pratique
- La procédure didactique de la formation
- Le justificatif des tâches de transfert dans le programme d'enseignement
- La prise en compte de la pratique dans le processus de qualification
- Le justificatif de l'infrastructure requise

### Filière de formation en cours d'emploi

Dans le cadre de la formation en cours d'emploi, l'activité professionnelle correspond à 720 heures de formation (avec CFC correspondant) au maximum ou à 1800 heures de formation (sans CFC correspondant) au maximum sur la durée totale de la formation. Pour que la formation scolaire et l'activité professionnelle se complètent efficacement, les conditions cadres suivantes doivent être respectées:

- Une activité professionnelle selon un taux d'occupation d'au moins 50% dans le domaine correspondant aux études doit être exercée durant la formation spécialisée.
- Le prestataire de formation indique dans les plans d'études les pourcentages prévus pour le transfert pratique ainsi que les méthodes à l'aide desquelles la compétence pratique est encouragée de façon systématique et constructive.

### **Filière de formation à plein temps**

Pour les études à plein temps, une formation pratique correspond à 720 heures de formation (avec CFC correspondant) au maximum et à 1800 heures de formation (sans CFC correspondant) au maximum. Les prestataires de formation édictent un règlement de stage détaillé comportant au moins les points suivants:

- Le choix et la forme des stages
- L'encadrement des stages par du personnel spécialisé
- L'évaluation des stages avec imputation des résultats à la qualification

## 9 Procédure de qualification

### 9.1 Procédure de qualification finale

La procédure de qualification finale comprend au moins les éléments suivants:

- a. un travail de diplôme axé sur la pratique; et
- b. des examens oraux ou écrits.

De plus, les dispositions suivantes sont en vigueur:

- Le travail de diplôme contient un thème du domaine des compétences opérationnelles spécifiques au champ professionnel ou à la branche (domaine B et domaine C) avec une utilité pratique ou économique.
- Le travail de diplôme est présenté, puis se tient un entretien avec des experts.
- Le travail de diplôme peut être refait une fois. La répétition implique le choix d'un nouveau sujet.

Des experts issus de la pratique participent à la procédure de qualification finale. Ils peuvent venir d'organisations du monde du travail.

### 9.2 Règlement d'études

Le prestataire de formation édicte un règlement d'études englobant les éléments suivants:

- La procédure d'admission
- La structure de la filière de formation
- La procédure de promotion
- La procédure de qualification finale
- Les voies de recours avec indication des moyens de recours

Le règlement d'études doit notamment préciser la procédure de promotion respectivement la voie menant à la procédure de qualification finale, tout comme la procédure de qualification finale en elle-même.

Le règlement d'études doit remplir les critères suivants quant à la procédure de qualification finale:

- L'organisation des examens, et la responsabilité des examens, sont clarifiées.
- Les parties d'examen de la procédure de qualification finale sont décrites et répondent aux consignes minimales du chapitre 9.1.
- Les conditions d'admission de la procédure de qualification finale sont décrites.
- Un organe indépendant chargé de certifier les résultats du processus de qualification finale est formé.
- Chaque partie d'examen de la procédure de qualification finale est au moins évaluée par un enseignant du prestataire de formation et un expert de la pratique.
- Le mode de décision pour l'évaluation est déterminé.
- Les critères de réussite sont décrits.
- Les voies de recours sont décrites.

## **10 Dispositions finales**

### **10.1 Abrogation du précédent plan d'études cadre «Économie textile»**

Le plan d'études cadre pour les filières de formation des écoles supérieures «Économie textile» du 9 juin 2011 est abrogé.

#### **10.1.1 Dispositions transitoires**

Les prestataires de formation qui, sur la base du plan d'études cadre Technique du 9 juin 2011, offrent une filière de formation reconnue, doivent, dans les 18 mois suivant l'entrée en vigueur du présent document, déposer une demande de vérification de la reconnaissance (art. 22 OCM ES).

#### **10.1.2 Titre**

Les personnes qui, avant l'entrée en vigueur du présent plan d'études cadre, se sont vu décerner le titre d'«Économiste en textile diplômé ES» (plan d'études cadre du 9 juin 2011) sont autorisées à porter le titre de «Manager Diplômé Textile et Mode ES» conformément au ch. 2.2 du présent plan d'études cadre. Il ne sera pas délivré de nouveau diplôme.

### **10.2 Entrée en vigueur**

Le présent plan d'études cadre entrera en vigueur dès son approbation par le SEFRI.

# 11 Édiction

[lieu et date]

Schweizerische Textilfachschule Genossenschaft STF-G

Achim Brugger, président STF-G

Le présent plan d'études cadre est approuvé.

Berne,

**Secrétariat d'État à la formation,  
à la recherche et à l'innovation SEFRI**

Rémy Hübschi  
Vice-directeur  
Chef de la division Formation professionnelle et continue